

91490 MOIGNY SUR ECOLE

Tél : 01 64 99 31 81 - Fax : 01 64 99 53 67

Messagerie électronique : direction@sirtomdusudfrancilien.fr

L'an deux mille vingt-cinq, le 16 octobre à 18 h 30, le Comité Syndical du S.I.R.T.O.M. légalement convoqué, s'est réuni en Assemblée Générale dans la salle Polyvalente Espace culturel Jean-Pierre Hazard d'Onchy sur Ecole (Essonne), sous la Présidence de M. Pascal SIMONNOT, Président et Maire de Moigny sur Ecole.

➔ Étaient présentes ou représentées 25/36 communes, les délégués ci-après désignés :

Communes	Noms des délégués	TITUT.	SUP.	POUV.
Amponville (CC PAYS DE NEMOURS)	M. CULATI Pierre	<input checked="" type="checkbox"/>		
	M. LEMAIRE Vincent			
	M. LESME Vincent			
Arville (CCGVL)	Mme THIBAULT Anne	<input checked="" type="checkbox"/>		
	M. BESLE Jean-Pierre			
	Mme SCHAFER Sylvie			
Blandy (CAESE)	Mme PENNERON Élodie			
	M. THIERRY Jean-Marc			
	M. CARON Frédéric			
Boigneville (CC2V91)	M. BOUSSAINGAULT Jean-Jacques			
	Mme LARGANT Eliane			
	M. QUIOC Benjamin			
Bois Herpin (CAESE)	MME THOUEMENT Evelyne			
	M. GUERTON Alain			
	M. VIRON Daniel			
Boutigny sur Essonne (CC2V91)	Mme BERGDOLT Patricia, a donné pouvoir à Mme CATTIAUX	<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>
	M. KERGRAIS Christophe abs excusé			
	Mme FROMAGE Isabelle			
Bouville (CAESE)	M. MORICHON Michel	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Mme CHENU Mélanie			
	Mme DESHAYES Adeline			
Brouy (CAESE)	M. CHAPART Roch	<input checked="" type="checkbox"/>		
	M. SABOURIN Laurent			
	M. GEORGES Luc			
Buno Bonnevaux (CC2V91)	M. DENIS Christian	<input checked="" type="checkbox"/>		
	M. COUDORO Bernardin			
	M. LE GLATIN Fabrice			
Burcy (CC PAYS DE NEMOURS)	Mme MESSIAS Marinette	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Mme SUREAU Anne-Marie			
	M. CHALMETTE Philippe			
Champmotteux (CAESE)	M. HERBLOT Emmanuel			
	M. MOREAU Michaël			
	M. BOURREAU AUBERT Alain			

Châtenoy (CC PAYS DE NEMOURS)	M. CELADON Denis,	x		
	Mme PICOT Laurence			
	Mme BOURDON Claudine			
Courances (CC2V91)	M. FAUVIN Dominique,			
	M. OLLIVIER Jean-Philippe	x		
	M. GARCIA José	x		
Courdimanche / Essonne (CC2V91)	M. DUVAL Claude			
	M. CACHELEUX Jacques			
	Mme CATTIAUX Amandine a le pouvoir de Mme BERGDOLT		x	
Dannemois (CC2V91)	M. DURAND Fabrice			
	M. SAILLOUR Olivier			
	M. KADER Yann			
Fromont (CC PAYS DE NEMOURS)	M. JANSSEN Alexandre			
	M. JEAN BAPTISTE dit PARNY Olivier			
	M. COURTOIS Pascal	x		
Garentreville (CC PAYS DE NEMOURS)	Mme GORNES Laure			
	Mme BILLOQUET Caroline			
	Mme MAUPIN Shirley			
Gironville sur Essonne (CC2V91)	M. DOUGNY Lloyd			
	M. LESOURD Yann			
	M. BONINE Pascal	x		
Ichy (CCGVL)	M. PIC Thomas	x		
	M. POISSON Gérald			
	HUREAU Jean-Baptiste			
Larchant (PAYS DE NEMOURS)	M. MEVEL Vincent	x		
	M. MOUCHET Stéphane			
	M. GREGOIRE Jean-Luc			
La Forêt Sainte-Croix (CAESE)	Mme TOURQUET Brigitte	x		
	M. CROSNIER Guy			
	Mme RETHO Aude			
Maisse (CC2V91)	M. DUPERCHE Claude	x		
	M. PONAMAN Rudy			
	Mme DAMIDE Cécile			
Marolles en Beauce (CAESE)	M. FRANCOIS Gérard			
	Mme MEYSTER Chrystelle			
	M. GUERIN Bertrand	x		
Mespuits (CAESE)	Mme FURMAN Sabine			
	M. BABAULD Didier			
	M. ANNA J-Marie	x		
Milly la Forêt (CC2V91)	Mme FERLAY Amélie			
	M. BOULEY Bernard			
	M. SIMONNOT Pascal	x		
Moigny sur Ecole (CC2V91)	M. FOUCHER Yannick a le pouvoir de M. CHAMBON (Videlles)		x	
	M. MASSE Jean-Pierre			

Mondeville (CC2V91)	M. PESCHEUX Daniel	x		
	M. PAVY Loïc			
	M. GUYOT Eric			
Oncy sur Ecole (CC2V91)	M. NORMAND Jacques	x		
	M. COUDER Christophe			
	M. DELECOEUR Bruno			
Obsonville (CCGVL)	M. COURTOIS Hervé			
	Mme BRIDET Lucile, abs excusée			
	M. PRUD'HOMME Grégory			
Prunay sur Essonne (CC2V91)	M. RENONDIN Marc			
	M. PAGES Patrick			
	Mme GOURIO Lorène			
Puiselet le Marais (CAESE)	M. BIDAULT Fabien	x		
	Mme DEZERT Régine			
	M. GAY Bruno			
Roinvilliers (CAESE)	M. EGEL Pascal	x		
	M. FADEL Patrice			
	M. NOUGIERE-DEJOUX Bruno			
Rumont (CC PAYS DE NEMOURS)	M. PRUVOT Yves			
	Mme BOURDON Corinne			
	M. SILVEIRA Domingo			
Soisy-sur-Ecole (CC2V91)	M. SCHIRO Georges			
	M. DELONG Philippe			
	Mme GAYON Hélène			
Valpuiseaux (CAESE)	M. MOUGIN Christophe	x		
	M. TOULOUSE Bernard			
	M. PERTHUIS Jean-Richard			
Videlles (CC2V91)	M. CHAMBON Christophe a donné pouvoir à M. FOUCHER (Moigny)	x		x
	M. NEAU Fabrice			
	Mme CABILLON Mélanie			

ORDRE DU JOUR :

- 1- Approbation du dernier compte rendu.
- 2- Décision modificative.
- 3- Création de poste – Mise à jour tableau des effectifs
- 4- Mise en place du DUERP
- 5- Rapport d'activité 2024
- 6- Divers

Le quorum étant atteint, la séance débute à 18 H 30.

M. Pascal SIMONNOT, Président du SIRTOM délégué et maire de Moigny sur École souhaite la bienvenue à tous les membres du Comité Syndical et remercie Monsieur Jacque NORMAND de nous accueillir dans sa commune.

Madame Anne THIBAULT, Maire de la commune d'Arville et Vice-Présidente est désignée, à l'unanimité, pour assurer le secrétariat de séance.

1. APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU

Il a été sollicité les éventuelles observations sur le compte rendu de la dernière réunion en date du 3 avril 2025, puis a proposé son approbation, avec ou sans modification.
Après en avoir délibéré, le Comité Syndical du SIRTOM du Sud-Francilien à l'unanimité,
Approuve le dernier compte rendu du 3 avril 2025 sans observation.

2. DÉCISION MODIFICATIVE

A la demande de la trésorerie il est nécessaire de procéder à une décision modificative pour régulariser des titres sur exercices antérieurs :

SIREDOM (2017) versement à tort montant Éco taxes pour 9 663,57 €
CC2V (2021) un montant de 24 323 € trop versé.

Il a été demandé au comité, d'accepter cette décision modificative n°1

91408 Code INSEE	SIRTOM DU SUD-FRANCILIEN SIRTOM	DM n°1 2025
---------------------	------------------------------------	-------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Comité syndical

DECISION MODIFICATIVE

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6238-7212 : Publicité, publications, relations publiques - Divers	34 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	34 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-673-7212 : Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00 €	34 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 67 : Charges spécifiques	0,00 €	34 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	34 000,00 €	34 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		0,00 €		0,00 €

Après avoir donné lecture de la décision modificative n°1, le Président a proposé son adoption.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical du SIRTOM du Sud-Francilien à l'unanimité,

Adopte la décision modificative n°1 du BP 2025.

Celle-ci sera transmise à la trésorerie de la Ferté-Alais et les écritures demandées seront effectuées.

3. CRÉATION EMPLOI – MISE À JOUR TABLEAU DES EFFECTIFS

Dans le cadre de promotion interne dérogatoire « Secrétaire Générale de Mairie », il a été proposé au comité de créer le poste suivant et de mettre à jour le tableau des effectifs

- 1 poste de rédacteur Territorial après 15 ans de fonction publique (14 ans de secrétaire de Mairie à la commune d'Arville, dont 5 ans au SIEOM et 9 ans au SIRTOM).

Le tableau des effectifs après ouverture du poste de rédacteur est le suivant :

	SIRTOM DU SUD FRANCILIEN					Tableau des effectifs	
Nbre de postes	Grade	Cat.	Durée hebdo. du poste	Fonction	Statut	Temps de travail	
1	Attaché Territorial	A	37 h	Secrétaire Générale	Titulaire	100%	
1	Rédacteur territorial	B	4 h	Adjoint Administratif	Titulaire	11.42%	
1	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	C	4 h	Adjoint Administratif	Titulaire	11.42%	
1	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	C	35 h	Adjoint Administratif	Titulaire	100 %	
1	Adjoint technique	C	35 h	Adjoint Technique	Titulaire	100 %	

- **Après en avoir délibéré, le Comité Syndical du SIRTOM du Sud-Francilien à l'unanimité,**
- **Adopte la modification du tableau des emplois avec la création d'un poste de rédacteur.**

La suppression du poste d'Adjoint Administratif principal de 1^{ère} classe (4H/Hebdo) sera proposée lors d'un prochain comité après avis du centre de gestion.

4. MISE EN PLACE DU DUERP (Document unique d'évaluation des risques professionnels)

L'autorité territoriale doit veiller à la sécurité et à la protection de la santé des agents placés sous son autorité. L'obligation de l'employeur est de transcrire et mettre à jour dans un document unique, les résultats de l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs.

Ce document étant de mettre en place une démarche de prévention au sein de la collectivité. (annexe).

Après en avoir délibéré, le comité syndical du SIRTOM du Sud Francilien, adopte à l'unanimité le document unique d'évaluation des risques professionnels.

5. RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024

M. le Vice-Président en charge de la communication a présenté les grandes lignes du rapport d'activités 2024 du SIRTOM. Trois exemplaires ont été remis par commune. Celui-ci est consultable sur le site du SIRTOM. Les communes absentes sont invitées à retirer le rapport d'activités 2024 au siège du SIRTOM.

**Après en avoir délibéré, le Comité Syndical du SIRTOM du Sud Francilien, à l'unanimité,
Prend acte du rapport d'activités 2024,**

DEMANDE aux délégués de présenter le dit rapport devant le conseil municipal comme tout rapport d'activités de service public.

6. DIVERS

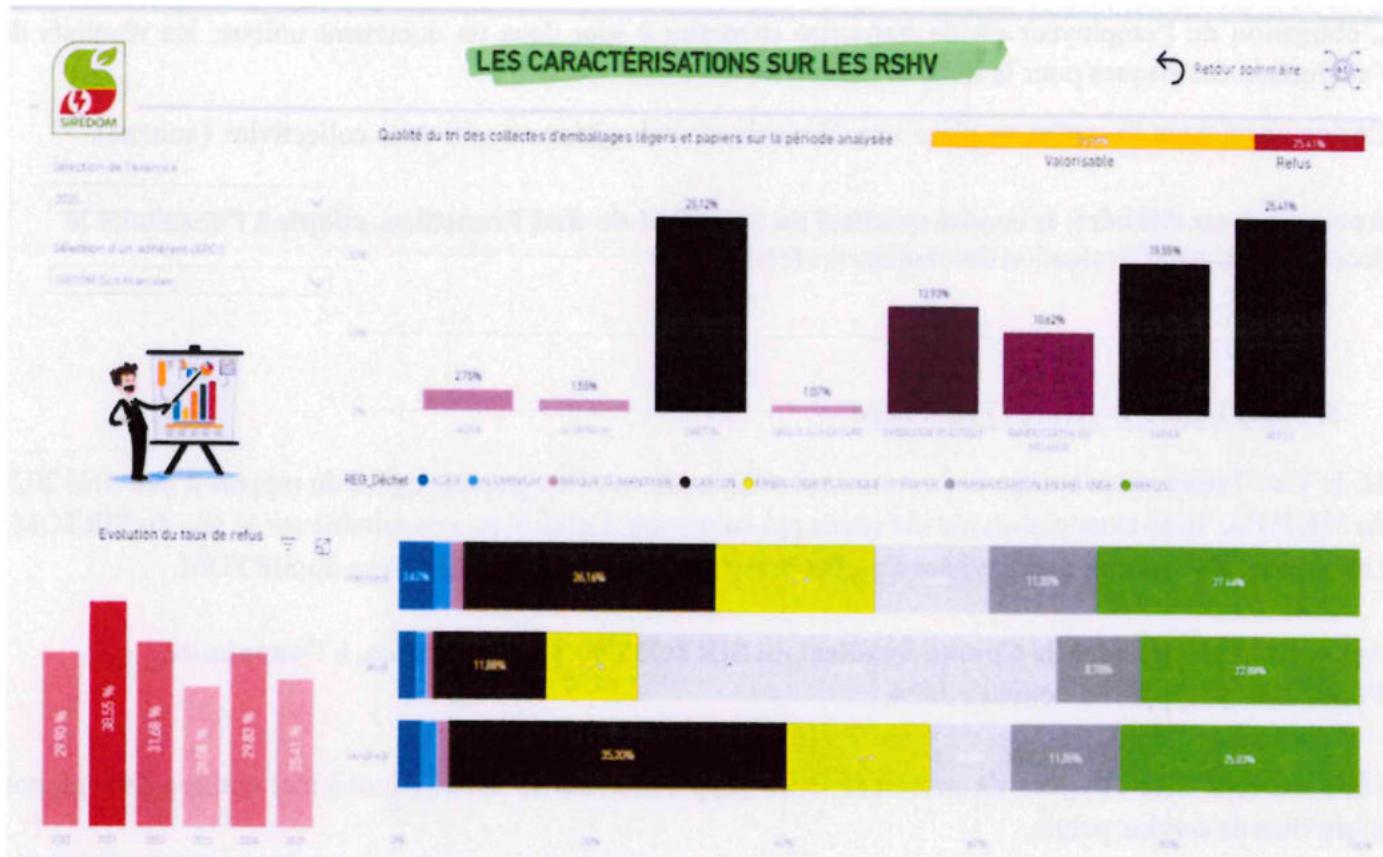
Présentation d'un comparatif des tonnages 2024/2025 – Estimation contribution SIREDOM BP 2026 - Évolution coût TTC/hab - Point finances sur les principaux chapitres

Tonnages sur les 9 premiers mois :

		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	TOTAL	Déférence 2024/2025
Ordures Ménagères	2024	388,10	334,38	324,00	383,44	384,70	343,62	410,64	330,66	344,28	3 243,82	-234,52
	2025	316,78	296,84	338,10	346,02	325,92	374,18	356,50	283,48	371,48	3 009,30	
Emballages PAP/AV	2024	160,61	136,92	146,78	144,48	160,78	155,92	157,58	156,30	144,90	1 364,27	94,09
	2025	181,28	149,22	151,36	151,36	178,30	151,60	169,18	167,80	158,26	1 458,36	
Encombrants	2024						117,76				117,76	-6,44
	2025						111,32				111,32	
Verre	2024	80,71	76,19	72,63	80,81	80,91	60,86	104,12	74,48	72,50	703,21	12,83
	2025	76,94	80,72	64,48	81,30	71,66	98,86	77,68	79,24	85,16	716,04	

Il a été constaté, que la dotation des composteurs chaque année auprès des habitants a permis de baisser le tonnage, de même que la modification des tournées de collecte des OM en mode 0,5, et emballages en mode hebdomadaire a été le bon choix pour améliorer nos performances de traitement.

Cependant, le taux de refus de la poubelle jaune reste encore trop élevé (+25%), ce qui impacte le retour des Eco-taxes, M. le Président rappelle qu'il est important de communiquer régulièrement sur le tri sélectif auprès de nos administrés.



Estimation contribution/an 2026 SIREDOM :

	Cotisations	Évolution
2025	1 643 405 €	-0,28%
2026	1 638 820 €	

Malgré la diminution des tonnages à la date du 16 octobre, le SIREDOM estime une contribution 2026 quasi identique à 2025, justifié par la répercussion des coûts d'investissement concernant les réhabilitations des déchetteries de Noisy, Morangis et Ballancourt, afin d'éviter le recours à l'emprunt par le SIREDOM.

Mais la loi de finance 2026 prévoit une augmentation de la TGAP sur les tonnages enfouis et incinérés. (Passant de 65 €/tonne à 105 €/tonne jusqu'en 2030), ce qui laisse à penser que l'estimation de la contribution du SIREDOM indiquée ci-dessus risque d'être revue à la hausse.

Suivant un rapport régulièrement établi entre le SIRTOM et l'ADEME, nous constatons bien dans les chiffres une évolution du coût / hab. à la baisse au fil des années (données extraites de la matrice des coûts - ADEME)

*impact dette SIREDOM	Coût € TTC/Hab
2020	131,20
2021	145,50 *
2022	145,30 *
2023	149,10 *
2024	124,40

Finances au 30 septembre 2025 :

Chapitres - Dépenses	Budgétisé	Réalisé
Charges à caractère générale	3 400 260	2 425 651
Charges du personnel	191 150	140 734
Charges gestion courante (ind.Élus/non valeur)	42 600	29 400

Chapitres - Recettes	Budgétisé	Réalisé
Atténuation de charges (Remb,ESD CNRACL)	33 000	25 977
Produits des services (RS)	210 000	103 443
Dotations et participation (CC et CITEOS)	3 455 315	2 507 894
Autres produits de gestion (vente bacs/composteurs)	7 000	17 273

Les dépenses et recettes au 31/12/2025 devraient être tenues dans l'enveloppe budgétaire prévue au budget.

Le Président a proposé de renouveler la campagne des composteurs pour 2026. Une nouvelle campagne sera donc bien lancée à la demande des élus.

Cambriolage au dépôt à Maisse :

À la suite du vol du 5^{ème} camion-benne dans la nuit du 14 au 15 août stationné dans la cour sur le site de Maisse, une partie des clôtures a également été endommagée. En raison de l'obligation du contrôle annuel devant les mines des 4 autres véhicules comme chaque année, pour la période du 22 septembre au 31 octobre, l'horaire de ramassage des OM a été étendu dans la journée en mettant des équipes du matin et d'après-midi. La consigne reste la même, à savoir de sortir les bacs la veille mais les rentrer uniquement en début de soirée.

Il est envisagé avec ESD de rajouter un local technique sur le site afin de permettre de stationner le nouveau camion dans le bâtiment et déplacer le stock des bacs neufs et les composteurs dans ce local.

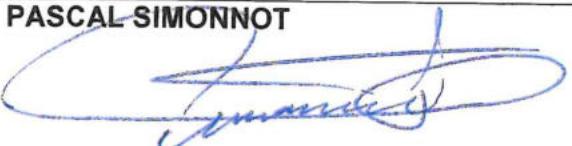
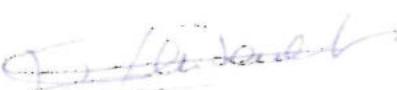
La vidéoprotection du site a été mis en service au mois de septembre à la suite de cette infraction et vol, financée à hauteur de 7125.00 € HT pour ESD (fourniture et installation du serveur et moniteur et paramétrage sur téléphone à distance), et 6795.00 € HT pour le SIRTOM (fourniture et installation de 3 caméras) dont le SIRTOM dispose d'une subvention régionale de 60% qui nous a été notifiée officiellement en août dernier.

Informations :

Les quatre dossiers de demande de subvention déposés auprès de la Région Ile de France ont été validés à hauteur de 30 % pour les BAV, BACS et Composteurs et 60 % pour les caméras.

RAPPEL : Les dossiers d'urbanisme (PA, PC) des communes doivent faire l'objet d'un avis auprès du SIRTOM, notamment sur les possibilités d'accès des camions lors des tournées de collecte, et les commandes prévisionnelles des bacs.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Président lève la séance à 19 H 30.

Le Président,	La Secrétaire,
PASCAL SIMONNOT 	ANNE THIBAULT 

Prochain comité syndical : le 11 décembre à 18h30 salle des fêtes à Moigny sur École

Un apéritif dinatoire offert par la société ESD sera organisé en clôture de comité en présence de la direction et du personnel de collecte ESD ainsi que celui du SIRTOM.